Envoyé en préfecture le 08/07/2022
Reçu en préfecture le 08/07/2022
Affiché le 08/07/2022
ID : 063-256300187-20220707-B2022_07_22-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA BASSE LIMAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau Syndical du 07/07/2022

Délibération n° B 2022-07-22

Date de convocation : 28/06/2022

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTE :
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance :
Amalia QUINTON

L'an deux mil vingt-deux, le 07 juillet, le Bureau Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Etaient présents : Voir liste jointe.
Objet : **Lancement consultation Marché subséquent n° SBLSIAREC2 (AC SBL-SIAREC)**

……...

Monsieur le Président explique aux délégués que, dans le cadre des travaux de voirie et de réseaux devant être réalisés sur la commune de MUR SUR ALLIER (Chemin de mur), il est nécessaire de lancer une consultation travaux avec l'accord cadre SBL-SIAREC en groupement avec le SIAREC pour l'assainissement des eaux usées

Le coordonnateur du marché subséquent sera le SIAEP de la Basse Limagne.

Le montant du projet d'alimentation en eau potable s'élève à 37 000 € HT.

- ✓ Chemin de Mur : renouvellement conduite F100 sur 160 m + reprise de 4 branchements.

Le Bureau doit délibérer afin de valider le projet, d'autoriser le lancement de la consultation à l'aide de l'accord cadre travaux SBL-SIAREC, de nommer le SIAEP de la Basse Limagne comme coordonnateur du marché subséquent et d'autoriser le président à signer le marché selon l'avis de la CAO.

DELIBERATION

Le Bureau Syndical, les explications du Président entendues :

- Valide le projet relatif aux travaux AEP du marché subséquent n° SBLSIAREC2 (AC SBL-SIAREC),
- Autorise le lancement de la consultation à l'aide de l'accord cadre travaux SBL-SIAREC,
- Nomme le SIAEP de la Basse-Limagne comme coordonnateur du marché subséquent,
- Autorise le président à signer le marché selon l'avis de la CAO.

FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,
René LEMERLE

SIAEP DE LA BASSE LIMAGNE
112, Rue des Fours à Chaux
63630 JOZE
Tél : 04.73.68.62.33
siaep.basse-limagne@wanadoo.fr